



7 mai 2020

Covid-19 et aménagement du territoire : un appel à contributions

La crise du Covid-19 n'est pas un événement conjoncturel. Ses conséquences sont à ce jour difficilement évaluables, mais les références à la grippe espagnole de 1920 et à la Crise de 1929 signalent assez la perception de la gravité de la situation. La crise sera longue et ses effets dépasseront les seuls aspects sanitaires, économiques et sociaux. Le monde d'après ne sera plus celui d'aujourd'hui : les conséquences de la crise seront structurelles, et durables.

Le Covid-19 entraînera sans doute des modifications profondes de la société, de l'économie, de la manière de les penser et de les vivre, qu'il s'agisse de la prise en compte des préoccupations environnementales ou de la place de l'humain; des besoins sociaux; de l'organisation du travail et des rapports au sein de l'entreprise (banalisation du télétravail, notamment); des habitudes de vie, de consommation, de déplacement (explosion du e-commerce, désir de certains "bobos" urbains de s'installer à la campagne); du rôle de l'entreprise; des inégalités sociales et territoriales; de la place du monde rural et des agriculteurs dans la société; de celle de l'industrie (vers une réindustrialisation?); des rapports entre le central et le local; du rôle de l'Etat; des rapports avec l'Europe et le monde (échanges commerciaux, tourisme : ouverture ou fermeture ?). Voici dans le désordre, quelques exemples parmi de nombreux autres, qu'on pourrait évoquer.

Des réorientations radicales, voire des refondations, sont à prévoir dans de nombreux domaines.

Inévitablement, ces bouleversements auront une traduction territoriale, qui ne peut laisser indifférents ceux qui ont en charge l'aménagement du territoire ou qui, comme le CPAT et ses amis, défendent sa promotion. L'aménagement du territoire, en effet, prend en compte l'économique, l'humain, l'articulation entre toutes les composantes qui font vivre les espaces où nous habitons. C'est une politique globale, et donc potentiellement un outil puissant à la disposition de ceux qui tiennent les rênes, aux niveaux local, régional, national, européen et mondial, pour répondre aux défis qui nous attendent. Il faut dès à présent y réfléchir, tâcher d'anticiper.

C'est pourquoi le Cercle lance un appel à contributions sur le questionnaire suivant :

Quelles seront les répercussions de la crise du Covid-19 sur les territoires ? De quelle façon l'aménagement du territoire devra-t-il les prendre en compte ? Comment répondre aux défis que poseront ces changements ?

Les réponses pourront privilégier les domaines ou les points sur lesquels vous estimez votre contribution la plus pertinente. Elles devront se situer dans une perspective concrète et réaliste, c'est-à-dire tenant compte des moyens humains, techniques, financiers, juridiques, politiques prévisibles.

Les contributions ne devront pas excéder 12.000 signes (3 pages) .

Elles doivent être adressées à cerclepat@gmail.com avant le 31 juillet 2020.

Les réponses reçues seront mises en ligne sur le site du CPAT accompagnées de la synthèse qui en aura été faite. Sur ces bases, le Cercle examinera dans quelle mesure un **débat** pourrait être organisé ou des propositions formulées.